

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 50

22^e année • mercredi 11 décembre 2019

l'hebdomadaire du syndicat **unia**

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



THIERRY PORCHET

Le 5 décembre, 1,5 million de personnes ont battu le pavé dans tout l'Hexagone pour s'opposer à la réforme des retraites. Dans les transports, les aéroports, l'enseignement, les raffineries, chez les gaziers et les électriciens, la fonction publique, mais aussi dans le privé... la grève a paralysé une partie du pays. Et pourrait se poursuivre. Reportage à Annecy, en Haute-Savoie. **PAGE 7**

POINT DE MIRE

Jouet des multinationales

Sonya Mermoud

Sueur et misère pour les ouvriers chinois attelés à la fabrication des jouets de nos enfants – dans notre pays, deux babioles sur trois proviennent de l'Empire du Milieu. En cette veille de Noël, Solidar Suisse a publié un nouveau rapport sur les conditions de travail des employés de cinq usines fournissant les marques Disney, Hasbro, Lego et Mattel. Avec, à la clef, des conclusions effarantes. Dans les coulisses de la féérique Reine des neiges, dans l'ombre de fringantes poupées Barbie, derrière les bouilles candides de peluches réconfortantes ou d'amusants Playmobil se déploie un monde cauchemardesque. Un univers rassemblant des armées de migrants qui ont déserté les campagnes pauvres de la République

populaire avec l'espoir de gagner leur vie. Une main-d'œuvre trimant sans relâche pour honorer les commandes des puissantes multinationales. Payés au lance-pierre, ces laissés-pour-compte du miracle économique chinois doivent effectuer d'interminables journées pour espérer joindre les deux bouts. Dans certaines fabriques, on a enregistré jusqu'à 126 heures supplémentaires par mois et 11 jours de labeur sans congé. A l'épuisement s'ajoute la dangerosité d'un job exposant les travailleurs à des produits chimiques toxiques. Sans qu'ils bénéficient de formation suffisante ou d'équipement adéquat. Un tableau encore assombri par des manquements en matière d'assurances sociales, du harcèlement et de la violence verbale subie par les ouvrières, majoritaires, car jugées plus dociles et, souvent, avec une vie hors usine sordide. Entre des dortoirs surpeuplés et insalubres, infestés de punaises de lit, l'absence d'eau chaude, les queues pour prendre une douche... Mais qui s'en soucie? Certainement pas les grandes marques qui évacuent le problème en se réfugiant derrière des codes de conduite inopérants. Rien de plus que de la poudre aux yeux et du marketing. Mais il faut bien laisser entendre à la clientèle, susceptible de critiques et de boycott, qu'on agit dans la conformité. De fait, les Disney, Hasbro, Lego et Mattel participent largement au malheur des ouvriers. En faisant

pression sur les prix et les délais de production, bien trop courts, ils contraignent les fabriques à se livrer une concurrence acharnée. Créent le terreau favorable à l'exploitation dénoncée depuis des années déjà. Et acceptent tacitement les violations répétées du droit du travail chinois et des normes internationales, indifférents à leurs obligations. Les travailleurs sans défense – zéro chance que les syndicats alibis de la République populaire ne leur prêtent assistance – demeurent ainsi les jouets d'un système fondé sur la seule maximisation du profit. Cette situation se révèle d'autant plus désespérante qu'elle pourrait changer, même sans le concours des cupides entreprises. Selon une enquête de GFS citée par Solidar, 80% de la population serait d'accord de payer plus cher poupées, Lego et nounours équitables – l'an dernier, les Suisses ont dépensé 460 millions de francs en jouets. De quoi nourrir la réflexion à l'heure des cadeaux pour nos chères têtes blondes. En prenant conscience du prix social et environnemental de ces achats. Et sans jamais perdre de vue la situation de ces esclaves de la mondialisation qui, œuvrant à la concrétisation des rêves de nos enfants, ne pourront pas compter sur des super-héros pour les arracher à leur cruel et injuste sort. ■

PROFIL

Lulu Wite,
l'art de se dévoiler.

PAGE 2

SUISSE

Uber doit près d'un demi-milliard à ses chauffeurs.

PAGE 3

FRIBOURG

Nécessité d'une CCT dans la vente.

PAGE 5

AÉROPORT

Dnata, les contrats de la honte.

PAGE 9

2019: INÉGALITÉ SALARIALE

En Suisse les femmes travaillent gratuitement depuis...

51
jours

L'ART DE SE DÉVOILER

Jeune physicienne, Lucie alias Lulu Wite s'adonne aussi à l'effeuillage burlesque. Un art libérateur dans lequel elle peut exprimer sa créativité et qui lui a appris à s'aimer

Manon Todesco

A la ville, Lucie vient de terminer sa thèse de doctorat en physique des particules. En tant que scientifique, elle se décrit comme une personne rigoureuse et très structurée. A la scène, Lulu Wite est artiste burlesque. Amoureuse de la première moitié du XX^e siècle, elle se produit dans des numéros d'effeuillage coquin, dans lesquels elle crée ses propres costumes de toutes pièces, et elle pose aussi en tant que modèle rétro. «Depuis petite, je suis passionnée de bricolage, de couture, de photographie. J'aime tout ce qui a trait à l'art. J'ai grandi sans télévision à la maison, du coup, je lisais beaucoup et j'allais tout le temps dans notre grande armoire à bricolage piocher des idées. Quand la question de mon orientation s'est posée, j'ai beaucoup hésité entre les arts visuels et les maths/physique. Et puis, je me suis dit que j'aurais toujours l'occasion de continuer à créer en parallèle de mes études scientifiques, ce qui, à l'inverse, n'était pas le cas.»

COMPLEXÉE...

Jeune, cette Fribourgeoise a une mauvaise image d'elle: «J'étais nulle en sport et je n'aimais pas mon corps. J'ai beaucoup souffert des publicités et des images véhiculées par les magazines féminins qui me faisaient culpabiliser. Physiquement, j'avais l'impression que toutes les autres filles étaient mieux que moi.» Lorsqu'elle intègre l'EPFL de Lausanne, un milieu très masculin, elle se rend compte qu'elle est capable de séduire. «Comme on était peu de filles, je ne me comparais plus en permanence aux autres, et j'ai commencé à me sentir mieux.» Mais les stéréotypes de genre ont la peau dure. «Dans ces cercles élitistes, on entend encore qu'une femme douée est forcément moche ou alors qu'elle a dû coucher pour réussir. C'est ce qui m'a poussée à montrer que je pouvais être féminine et une bonne scientifique.»

... PUIS ÉPANOUIE

Il y a un peu plus de quatre ans, alors qu'elle a 25 ans, Lulu – comme l'appellent ses proches – commence à

prendre des cours de burlesque. «J'ai toujours été attirée par l'esthétique des années 1920, 1930 et 1940. J'aime aussi le vieux jazz, notamment celui de Duke Ellington.» Une évidence, donc. Lulu explore ce nouvel univers, dans lequel elle tombe corps et âme, et construit son personnage petit à petit, d'abord avec de l'aide, puis en solo. «*Sophisticated Lady*, c'est mon premier numéro qui sera entièrement moi, que j'ai construit de A à Z.» Elle devient alors Lulu Wite, en référence à Lulu White, tenancière d'une maison close de luxe dans les années 1910 à la Nouvelle-Orléans, berceau du jazz où Louis Armstrong, entre autres, a fait ses débuts. Sa façon à elle de faire revivre cette partie de l'histoire. «Lulu Wite me permet d'exprimer une autre facette de ma personnalité que je ne peux pas montrer en dehors de ce cadre. En mettant mon costume et en me maquillant, j'entre dans le personnage et, à travers lui, j'ose prendre le contrôle de mon corps et exprimer ma sensualité.» Sur scène, l'épanouissement est à son apogée. «Un show dure entre quatre et cinq minutes, c'est très rapide. C'est un grand "whaou!", un vrai shot d'adrénaline. J'ai confiance en moi et je me sens libre. Grâce à cela, j'ai fini par trouver une image de moi qui me plaît et que j'ai envie de montrer.» Un rôle qui lui permet d'exprimer toute sa créativité, à travers ses costumes et ses plumes qu'elle affectionne tant, ses numéros ou encore ses *pasties* (cache-tétons) qu'elle confectionne elle-même avec toute sa précision académique. Elle va jusqu'à monter sa propre troupe d'artistes burlesques, les Edelroses.

UNE FEMME, DEUX FACETTES

Lucie aime l'idée de mener ces deux vies en parallèle, c'est son côté bipolaire, plaisante-t-elle. Etre dans les extrêmes, c'est son équilibre. Elle apprécie son existence bien remplie et agitée, mais aussi le calme de son foyer où elle passe du temps à coudre, à lire ou à écrire. Des poèmes, des sensations, des émotions. Bien que Lulu Wite a tendance à être omniprésente. «Le processus de création est permanent, j'y pense continuellement. Dès que j'ai

un moment creux, quand je prends le train, je réfléchis à une chorégraphie ou à un futur tissu que je pourrais transformer...» Cela dit, inimaginable pour elle d'y consacrer tout son temps. «C'est important pour moi de garder le burlesque comme une passion, pour pouvoir faire ce que je veux, quand je veux, sans devoir en dépendre.»

LIBÉRER LE CORPS DES FEMMES

Lulu Wite est aussi le fruit d'un engagement féministe et une ode à la libération des corps, de tous les corps. «Dans le burlesque, il y a une liberté

qu'on ne retrouve pas ailleurs, avec la mise en avant de corps qui sortent des codes standardisés de beauté.» C'est donc tout naturellement que Lucie a participé à la grève des femmes du 14 juin dernier, à Lausanne. «C'était un grand mouvement que je ne pouvais pas louper. Toutes les revendications m'ont parlé, mais la principale à mes yeux est liée au corps et à la sexualité des femmes.»

Grande admiratrice de Mistinguett et de la danseuse des Folies Bergère Loïe Fuller, le burlesque est une façon pour notre artiste de rendre hommage à ces

femmes remarquables, même si elle n'aurait pas aimé vivre à cette époque. «J'aime l'esthétique de ces années mais je suis reconnaissante de mon confort de vie actuel, je n'aurais jamais pu devenir physicienne un siècle plus tôt!» ■

Plus d'infos
 Site web: luluwite.com
 Blog: luluwite.com/news
 Page Instagram: [instagram.com/lulu.wite](https://www.instagram.com/lulu.wite)



THÉRIER PORCHET

«Lulu Wite me permet d'exprimer une autre facette de ma personnalité... En mettant mon costume et en me maquillant, j'entre dans le personnage et, à travers lui, j'ose prendre le contrôle de mon corps et exprimer ma sensualité», déclare la jeune physicienne.

GRÉVISTES: COMMENT SE DÉSEFFACER D'UN STATUT PROPRE AUX DOMINÉS?



DE BIAIS

Christophe Gallaz

Les grévistes en action la semaine dernière en France et cette semaine-ci revêtent, aux yeux de leurs observateurs, une caractéristique intéressante. Bien sûr, ils expriment des exigences concrètes portant notamment sur la réforme du système national de la retraite, évidemment fort complexe à réaliser – comme la lenteur de son processus l'atteste depuis des années. Mais ce que leur mobilisation constitue surtout, pour le moment, c'est ce qu'on pourrait nommer un rituel d'apparition civique. A coups de cortèges dans les villes et de calicots cristallisant des attitudes et un langage commun, un pan précis de la communauté française, incarné par ces protestataires, sort en effet de l'ombre et de l'anonymat caractérisant leur quotidienneté normale pour exiger, des minorités possédantes et dominantes aux leviers du pouvoir, qu'elles lui reconnaissent une identité spécifique.

Telle est d'ailleurs, sans doute, la définition idéale de toute lutte ouvrière ou citoyenne – où que cette lutte advienne sur la planète, et quels que soient ses circonstances et ses enjeux: elle doit non seulement porter sur des points précis, mais aussi témoigner d'individus qui deviennent porteurs d'eux-mêmes, c'est-à-dire pleins de substance propre, de désirs et de flamme. D'individus qui se «déseffacent». Elle doit être non seulement technique, de manière à provoquer des négociations dans l'ordre comptable et matériel des choses, mais aussi humaine et culturelle au sens le plus large de ce mot, de manière à provoquer une recomposition sociologique et intellectuelle, et finalement spirituelle, de la communauté. Un des drames les plus remarquables aujourd'hui, c'est que peu de combats sont conduits sur un front aussi large. Une fatalité s'exerce. Tout se passe

comme si les grévistes ne trouvaient, pour étayer leurs exigences à l'encontre des riches, des puissants et des gérants de l'État, que les motifs reconnaissables par ces derniers. Comme si les premiers entraient maximale dans le code des seconds au lieu d'exploiter le leur et d'en user. Que vous preniez le monde ouvrier ou le monde homosexuel, par exemple, l'un comme l'autre se défait régulièrement de leur typicité pour entrer en tractations respectives avec le monde patronal et le monde hétérosexuel dominants: le monde ouvrier argumente essentiellement sur le plan de la durée de son travail et de sa rémunération, *comme si seule l'obsédait sa jouissance de la marchandise*, et le monde homosexuel, ainsi qu'on l'a constaté en France aussi ces jours-ci, ne réclame de façon générale que l'équivalent des droits dont disposent les couples hétérosexuels. Il s'ensuit un piège et beaucoup de malheur. Le

piège, c'est que les riches et les puissants remporteront forcément la partie, même s'ils auront semblé lâcher du lest. Pourquoi? Parce qu'ils auront attiré les minoritaires dans leur propre langage et les auront imprégnés, par conséquent, de leur propre système de valeurs. Quelle que soit la tournure apparente de l'empoignade, la hiérarchie de la domination aura pu se fortifier d'un degré supplémentaire: les ouvriers auront peut-être obtenu ce qu'ils voulaient, on l'espère évidemment, mais au prix de s'aliéner eux-mêmes en face de leurs adversaires par le fait de les avoir rejoints sur le terrain de la consommation pure et simple. Et les homosexuels pourront vivre en couple légalement reconnu, mais dans la mesure où ce couple se sera confondu dans les normes régissant les couples d'hétérosexuels. Autrement dit, les grévistes auront forcément perdu leur visage dans l'af-

faire. Tel est le malheur stratégique évoqué tout à l'heure: pour essayer de gagner, ils auront dû faire abstraction *qualitativement* d'eux-mêmes. Notre époque a ceci de particulier qu'elle s'avère tragiquement propice à ces abrasions d'identité consenties, sans doute inconsciemment, par tous ceux qui trouvent leur sort inique et s'en vont réclamer, au Grand Guichet des Réclamations Universelles, qu'il soit aboli. La seule révolution qu'il soit possible de rêver aujourd'hui, pour transfigurer le destin des «damnés de la Terre», selon la formule de Frantz Fanon, supposerait ainsi que ces derniers aient au préalable accompli leur propre reconquête et reconstitué leur Histoire, dont les fameuses épopées ouvrières du siècle dernier restent le plus glorieux précédent. Mais comment? Tout est là. ■

«Uber doit près d'un demi-milliard à ses chauffeurs»

Les entreprises de plateforme contournent systématiquement les lois, Unia presse les autorités d'agir

Jérôme Béguin

Photos Thierry Porchet

Unia appelle les autorités à intervenir contre les entreprises de plateforme, telles Uber, Smood, Batmaid ou Mila, qui contournent les lois suisses. Les dommages pour les salariés et les collectivités publiques se chiffrent en centaines de millions de francs, a assuré le syndicat au cours d'une conférence de presse donnée la semaine dernière.

L'exemple le plus emblématique est Uber, dont le modèle d'affaires est fondé sur l'indépendance fictive et le travail au noir, comme l'explique Roman Künzler, responsable de la branche transport et logistique d'Unia: «Uber ne paie pas un salaire suffisant pour couvrir le minimum vital, ne prévoit pas de remboursement des frais pour les outils de travail que sont le véhicule et le téléphone portable et ne verse pas non plus les cotisations aux assurances sociales.» Selon les calculs du responsable syndical, le service de transport économise sur chaque chauffeur entre 500 et 2000 francs de salaire par mois et jusqu'à 2500 francs en tenant compte des frais non remboursés, auxquels il faut ajouter plus de 500 francs d'indemnités pour les vacances non prises et les jours fériés, ainsi qu'environ 600 francs de cotisations sociales non versées. «L'employeur Uber doit à chaque conducteur entre 3500 et 5500 francs par mois!» D'après l'entreprise technologique, 3200 conducteurs utilisent activement son application dans notre pays. Roman Künzler estime prudemment que cela correspond à 1500 emplois à plein temps. «Le groupe soutire chaque année entre 63 et 99 millions aux salariés. Cela signifie que les chauffeurs ont été arnaqués de près d'un demi-milliard depuis qu'Uber opère en Suisse», en conclut-il. Rien que pour les assurances sociales, le préjudice se monte à plus de 100 millions.

Invité à la conférence de presse, le professeur de l'Université de Bâle Kurt Pärli, qui vient de publier une étude sur les questions du droit du travail et des assurances sociales dans l'économie de partage, estime que, sur la base d'un salaire mensuel de 4000 francs, une entreprise de plateforme s'épargne 4855 francs de cotisations patronales par an. Une économie qui constitue toutefois un coût pour la collectivité (assurances sociales, aide sociale, prestations complémentaires, impôts...), mais aussi pour la personne concernée puisque, en tant qu'indé-



Unia appelle les autorités à intervenir contre les entreprises de plateforme, telles Uber, Smood, Batmaid ou Mila, qui violent les lois suisses.

pendant, sa couverture sociale est nettement moins étendue que celle d'un salarié. Il n'a pas le droit au chômage et doit s'assurer à ses frais à l'assurance accidents, à l'assurance d'indemnités journalières maladie et à la prévoyance professionnelle.

FAUSSES PISTES

Pour le spécialiste du droit du travail, il est certain que les employés des plateformes doivent être considérés comme des salariés et non comme des travailleurs indépendants. Il ne prend pas au sérieux le projet de parlementaires libéraux de créer un troisième statut à cheval entre les deux, ni l'idée du conseiller national Vert lib Jürg Grossen de renforcer les «accords entre parties», pas plus que les assurances privées proposées par les plateformes. «Cela aboutirait à de nouveaux problèmes de délimitation au détriment de la sécurité juridique, ainsi qu'à la privatisation partielle de l'assurance des risques sociaux. L'argumentation souvent avancée selon laquelle

le système en place avec son dualisme salarié-indépendant entraverait l'adaptation de nouvelles formes d'emplois est absurde et cache des intentions moins nobles comme le démantèlement de la protection sociale, le transfert des risques et la privatisation de la sécurité sociale», juge le professeur de droit. Présidente d'Unia, Vania Alleva rejette aussi les «fausses pistes»: «La délimitation entre activités salariées et indépendantes serait complexe et floue, avec un grand potentiel d'abus de la part des entreprises, qui exploitent déjà au maximum la voie juridique pour se soustraire à leurs obligations d'employeur.»

GENÈVE MONTRE L'EXEMPLE

La dirigeante syndicale demande au contraire aux autorités de remplir leurs obligations et d'appliquer la loi. Au niveau cantonal, les offices du travail et les organes de contrôle doivent déterminer si une entreprise est soumise à la Loi sur le travail et vérifier l'existence de travail non déclaré, tandis que les



caisses de compensation AVS sont appelées à contrôler l'enregistrement de toutes les personnes assujetties à cotisations. Sur le plan national, le Secrétariat d'Etat à l'économie et l'Office fédéral des assurances sociales sont tenus de soutenir et de coordonner les efforts des cantons et des caisses. «Le Canton de Genève montre comment la politique peut réagir: en rappelant à l'ordre les employeurs fautifs et en insistant sur l'application de la loi», estime Vania Alleva. Pour mémoire, début novembre, le Département genevois de l'emploi a interdit à Uber d'exercer tant que la société ne se conformerait pas au droit. Même si des améliorations s'imposent, le droit des assurances sociales offre des bases juridiques suffisantes pour permettre

aux autorités d'intervenir, souligne le professeur Pärli, qui verrait bien l'introduction de mesures d'accompagnement pour les plateformes: «La Loi sur les travailleurs détachés confère aux autorités des compétences étendues en matière de contrôles et de sanctions, parfois avec la participation des partenaires sociaux.»

«Les autorités doivent désormais donner des signaux clairs pour montrer que le modèle d'affaires digne du Far West d'Uber ne sera plus toléré», a conclu Vania Alleva, qui a martelé la détermination d'Unia: «Nous ne tolérerons pas que les plateformes de dumping détruisent notre économie, nos institutions sociales, nos salaires et notre travail.» ■

CINQ ANS POUR RÉCUPÉRER SON DÙ

Comme l'a indiqué Roman Künzler, si Uber encaisse indûment chaque mois des milliers de francs sur le dos de chaque chauffeur, les travailleurs peuvent avec l'aide d'Unia réclamer auprès d'un Tribunal des prudhommes le paiement de ces montants, jusqu'à cinq ans rétroactivement. Cela vaut aussi pour les employés d'autres plateformes, qui sont tous invités à contacter le syndicat. ■



AMIGOS, C'EST FINI...

Migros a annoncé la fermeture, le 10 décembre, de sa plateforme de livraison des courses présente à Zurich et à Berne. Succès pour Unia

Sylviane Herranz

Le bruit médiatique et la pression d'Unia ont eu raison d'Amigos, la plateforme de livraison des courses de Migros, active dans les villes de Zurich et de Berne. Mais le géant orange n'assume toujours pas ses responsabilités. A la mi-octobre, le syndicat avait dénoncé le numéro un du commerce de détail pour l'exploitation des coursiers d'Amigos, payés 7,90 francs par cabas, plus 2 francs par sac supplémentaire. En avril 2018, Migros avait mis en place ce système permettant à une personne de commander ses achats via la plateforme et de les recevoir à domicile. Or, les livreurs d'Amigos travaillaient comme indépendants, sans que les charges sociales, frais professionnels ou assurances ne soient payés. La Caisse de compensation du canton de Zurich avait statué sur leur situation et considéré qu'ils exerçaient une activité dépendante. Sur cette base, Unia avait exigé l'engagement de tous les

coursiers par Migros et le versement des charges sociales et des frais non payés jusque-là.

Un mois et demi plus tard, Migros annonçait la fermeture de sa plateforme pour le 10 décembre, expliquant qu'Amigos s'éloignait de son but originel d'aide entre voisins et risquait de devenir un site de shopping ordinaire. Le syndicat salue l'arrêt de cette activité. Cependant, les livreurs concernés se retrouvent face à un licenciement collectif, avec un congé donné deux semaines à l'avance...

«Nous avons contacté les cantons de Zurich et de Berne pour faire respecter par Migros son devoir d'annonce en cas de licenciement collectif et de veiller à l'ouverture d'une procédure de consultation, indique Anne Rubin, responsable du commerce de détail à Unia. Zurich nous a informés qu'il avait rendu attentif Migros à son obligation d'annoncer les congés. Par contre, il nous renvoie au tribunal civil pour la consultation et le respect des délais de congé. Berne a transféré notre de-

mande à Migros, tout en estimant que la coopérative zurichoise est responsable.» Anne Rubin ajoute qu'il est positif que les cantons rappellent à Migros ses obligations et qu'ils aient été rendus attentifs à leur devoir de surveillance du marché du travail y compris dans le cadre des plateformes numériques.

MOTEUR DE LA PRÉCARISATION

De son côté, Migros semble vouloir s'éviter des problèmes avec les assurances sociales. Le géant orange a proposé aux coursiers, dans le mail envoyé pour leur annoncer la fin d'Amigos, de les aider à faire leur décompte AVS, en précisant que le paiement serait à moitié à charge des livreurs et à moitié de la coopérative. «Migros admet ainsi sa responsabilité d'employeur», note Anne Rubin. Elle informe aussi qu'Unia exige en plus le versement rétroactif de la différence de salaire par rapport à un revenu décent basé sur la CCT Migros, le remboursement des frais pour l'utilisation d'ap-

pareils privés et de véhicules, ainsi que des préavis de licenciement respectant les délais légaux. La fin d'Amigos, si elle est réjouissante, n'est pas pour autant un renoncement aux activités de plateforme par le géant orange. Un projet pilote a ainsi démarré avec Smood, à Genève, où les bas salaires, le travail sur appel, les plannings imprévisibles sont le lot des coursiers. Migros collabore également avec la plateforme Annanow.ch pour les livraisons de proximité de Do It et Melectronics. «Les conditions y sont très précaires, relate Anne Rubin. Migros ne doit pas être le moteur de la précarisation due à la numérisation dans le commerce de détail. La seule façon d'y mettre un terme, c'est qu'elle emploie son personnel de livraison dans les règles et qu'il soit assujéti à la CCT Migros.» ■

**Un cadeau pour Noël ?
offrez
L'ÉVÉNEMENT
SYNDICAL**

La fin de l'année approche avec son cortège de guirlandes, de paillettes et de cadeaux à dénicher. En manque d'idées ? Alors faites profiter vos proches d'une information syndicale et sociale de qualité et

**offrez un abonnement à L'Événement syndical au prix
préférentiel de 50 francs la première année
au lieu de 60 francs !**

J'offre un abonnement d'une année au prix préférentiel de 50 francs
la première année à :

Nom/prénom: _____

Adresse: _____

Facture à adresser à :

Nom/prénom: _____

Adresse: _____

A retourner à L'Événement syndical, place de la Riponne 4,
1005 Lausanne ou envoyer un courriel avec les informations ci-dessus
à forum@evenement.ch



Terre d'aventure.

Chaque enfant dans le monde a le droit d'être un enfant, tout simplement.

 Terre des hommes
Aide à l'enfance. tdh.ch



**Ensemble avec des femmes engagées –
ensemble pour un monde meilleur**

voir-et-agir.ch
CCP 60-707707-2



PAIN POUR LE PROCHAIN ACTION DE CARÊME
En collaboration avec «Ere partenaires»

MINI ANNONCES

Cocher la case qui convient

☐ EMPLOI
 ☐ VACANCES
 ☐ À LOUER
 ☐ IMMOBILIER
 ☐ 2 & 4 ROUES
 ☐ À VENDRE
 ☐ À ACHETER
 ☐ RENCONTRES
 ☐ ANIMAUX
 ☐ DIVERS

18 mots maximum, vos coordonnées non comprises
Tarif: 20 francs (à glisser dans l'enveloppe avec votre annonce)

Écrire lisiblement, en majuscules. Une lettre par case et une case de libre entre chaque mot

Indiquer vos coordonnées précises (adresse ou numéro de téléphone) dans le texte de l'annonce (non compris dans les 18 mots)

**Vos annonces sont à envoyer à: L'Événement syndical,
 Service des annonces, place de la Riponne 4, 1005 Lausanne**

DES MULTIPLES AVANTAGES D'UNE CONVENTION...

En cette stressante période de l'Avent pour le personnel de vente, Unia et Syna ont rappelé la nécessité de conclure une Convention collective de travail dans la branche

Sonya Mermoud

Une Convention collective de travail (CCT) maintenant! Voilà le cadeau que souhaiterait trouver le personnel de vente sous le sapin. Les syndicats Unia et Syna ont, le 5 décembre dernier à Fribourg, détaillé les avantages d'un tel accord dans la branche lors d'une conférence de presse tenue à l'extérieur, devant des commerces. Le choix d'évoquer le sujet en cette période de Fêtes ne relevait en rien du hasard. «Durant l'Avent, stress, pénibilité du travail et pression se renforcent encore. Il y a davantage de monde, de fébrilité dans les magasins, sans que les effectifs soient nécessairement augmentés. Les salariés doivent

répondre à des exigences d'horaires accrues, atteindre des objectifs de vente plus grands, garder le sourire en toutes circonstances, etc.», note Armand Jaquier secrétaire régional d'Unia avant de mettre en avant les aspects positifs d'une CCT. Ceux-ci peuvent se décliner en quatre thèmes.

GARDE-FOUS MULTIPLES

Les rémunérations d'abord. Avec un accord de branche, les employés du domaine bénéficieraient d'un salaire minimum garanti, d'un 13^e et verraient leurs formations reconnues *de facto*. La durée du travail serait aussi mieux réglemantée avec une limitation du fractionnement des horaires, des plannings établis quatre semaines



NEIL LABRADOR

Les représentants syndicaux ont tenu leur conférence de presse au cœur de rues marchandes fribourgeoises, insistant sur la pénibilité et le stress des vendeurs en cette période de Fêtes.

à l'avance, un temps de travail fixé dans le contrat. Fini les impossibles jonglages pour parvenir à concilier vie professionnelle et vie familiale, soulignent les syndicats. Une CCT favoriserait également une meilleure organisation du temps de travail, l'assurance d'un salaire payé en cas de maladie et protégerait les collaborateurs contre le licenciement. De quoi, affirment encore les représentants des travailleurs, faire barrage au stress, à la pression, à la peur pour le maintien de son poste. La santé en ligne de mire... Enfin, un

tel arrangement préciserait le nombre de jours de vacances, les congés hebdomadaires, les jours fériés payés et la question des heures supplémentaires. Autant d'avantages exposés sur des tracts illustrés que les représentants syndicaux distribueront dans les commerces de manière échelonnée, jusqu'à la veille de Noël. Un peu à la manière d'un calendrier de l'Avent dont on découvre au fil des jours de jolies images ou des douceurs... «Nous voulons sensibiliser la population et les employeurs à l'importance de conclure

une convention. Un tel accord protège aussi les patrons contre la concurrence déloyale tout en offrant une garantie de discussion pour les employés», poursuit le syndicaliste. Les consommateurs auront de leur côté l'assurance que le personnel de vente bénéficie de conditions de travail dignes. Depuis des années, les syndicats se mobilisent pour parvenir à la signature d'une CCT. Les récentes dernières négociations n'ayant pas davantage abouti, il a été décidé de recourir à un médiateur. ■

Noël avant l'heure pour le personnel de la santé

Victoire syndicale: le personnel du secteur parapublic vaudois de la santé sera enfin augmenté

Aline Andrey

La mobilisation a payé. Vingt millions de francs ont été mis sur la table pour revaloriser les salaires du personnel du secteur parapublic de la santé qui avait manifesté sa colère devant le Grand Conseil du canton de Vaud le 5 novembre dernier, et lancé un préavis de grève pour le 5 décembre. Cette revalorisation salariale était promise depuis plusieurs mois à la suite d'un accord de principe conclu déjà en mai entre les syndicats, les organisations patronales et l'Etat. Ce dernier garantissait un financement à hauteur de 13 millions de francs par an afin de permettre un alignement des salaires de la Convention collective sanitaire parapublic vaudois (CCT San) sur la

nouvelle grille salariale de la CCT de l'Hôpital Riviera-Chablais (CCT HRC). Concrètement aucune hausse de salaire n'avait encore été effective, alors que l'accord devait entrer en vigueur dès septembre pour le personnel des établissements médico-sociaux (EMS), puis s'étendre dès 2020 aux hôpitaux et aux centres médico-sociaux (CMS). A la suite de cette mobilisation du 5 novembre, le Conseil d'Etat, les syndicats et les associations patronales se sont rencontrés. Le 21 novembre, le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) saluait, dans un communiqué, l'issue des négociations en faveur d'une bascule dans la nouvelle grille salariale dès 2020 pour tous les salariés du secteur parapublic de la santé, «grâce aux contributions des institutions à hau-

teur de 4,4 millions, ainsi qu'à une contribution complémentaire de l'Etat de 2,6 millions qui financera le coût des charges sociales qui n'avaient pas été chiffrées dans l'étude de l'IDHEAP (l'Institut de hautes études en administration publique, *ndlr*)». Celle-ci avait été menée en 2018 pour estimer le coût de la revalorisation pour permettre la réduction des écarts de rémunération entre les secteurs public et parapublic de la santé.

HAUSSES DE SALAIRE

Avant de crier victoire, le Syndicat des services publics (SSP) a attendu que les assemblées des associations patronales (Avasad, FHV, Hévia, Federems) acceptent officiellement le protocole d'accord. Le 5 décembre, le syndicat annonçait enfin, dans un communiqué, lever le préavis de grève. Et se réjouir qu'après dix ans avec la même grille salariale, le personnel du secteur dans son entier – personnel soignant, médico-technique, administratif, hôtelier, de l'intendance, de la cuisine, du technique, du social et de l'accompagnement – bénéficie de la grille HRC. «Elle permet le basculement à un échelon supérieur, et un déplafonnement. Le salaire minimum d'une auxiliaire de santé passe donc d'environ 3700 à 4200 francs, déclare, satisfaite, la secrétaire syndicale du SSP Vanessa Monney. Par contre, pour les personnes proches des échelons supérieurs, l'augmentation est beaucoup plus petite. Mais nos revendications ne s'arrêtent pas là. Nous demandons la reconnaissance pleine et entière des années d'ancienneté et des responsabilités dans la nouvelle grille salariale. ■



NEIL LABRADOR

Le 5 novembre, le personnel vaudois des EMS, des CMS et des hôpitaux régionaux s'était retrouvé devant le Grand Conseil à Lausanne après une journée de mobilisation sur les lieux de travail.

POING LEVÉ

HAÏTI, PAYS BLOQUÉ

Par Aline Andrey

Depuis trois mois, les Haïtiens sont dans la rue pour réclamer plus de justice, plus d'égalité, un changement de système... Les écoles sont fermées, les médicaments manquent, la nourriture et l'essence aussi. Et l'insécurité règne. Le 14 novembre, l'Union internationale des travailleurs de l'alimentation (UITA-IUF) a appelé à la solidarité avec les syndicats en Haïti et à la mobilisation populaire. Selon la faïtière syndicale, une vaste coalition de quelque 150 organisations, dont 51 syndicats, réunies sous le nom de la «Passerelle» a présenté un ensemble de dispositions pour sortir de la crise et garantir une transition démocratique. Entre autres revendications: «La démission immédiate du président et des députés d'un Parlement qui ne tient plus séance, la révision du système électoral, des mesures visant à assurer le contrôle par la société civile d'éventuelles élections, ainsi que des mesures d'urgence pour faire face à l'effondrement économique et social.»

Les prémisses de cette vague de mobilisation historique de la population civile ont émergé il y a plus d'un an déjà. En juillet 2018, le Gouvernement haïtien veut augmenter le prix de l'essence. Les Haïtiens (à l'instar des Gilets jaunes) descendent dans la rue et réussissent à annuler la mesure tout en dénonçant la vie chère. Dès l'automne 2018 de cette même année, le scandale de corruption dans le cadre de l'accord PetroCaribe éclate. Cet accord démarré par Hugo Chávez, le feu président du Venezuela, prévoyait des conditions de paiement aménagées afin de permettre aux gouvernements bénéficiaires de dégager des ressources pour des investissements sociaux. Mais le fonds a été dilapidé ces dix dernières années sous le gouvernement de Michel Martelly puis, de son dauphin, le président actuel, Jovenel Moïse. En février 2019, le peuple descend encore une fois dans la rue pendant trois semaines pour demander des comptes et des jugements sur les détournements de fonds, mais aussi la démission du président. Depuis septembre, les mobilisations ont pris de l'ampleur bloquant le pays. Des gangs en profitent pour semer la terreur. Ces trois derniers mois, de nombreux humanitaires quittent le navire... Mais le gouvernement reste en place.

L'ombre des Etats-Unis plane, comme ailleurs dans les Caraïbes, et plus largement sur le continent latino-américain. Les Haïtiens vivent une situation chronique de dépendance envers leur encombrant voisin et la communauté internationale, avec un sentiment d'impuissance de ne pas pouvoir décider du sort de leur gouvernement. Une ingérence régulièrement dénoncée lors des mobilisations populaires. Aux siècles d'instabilités politiques depuis son indépendance en 1803 – faisant du pays la première République noire indépendante du monde – dont le traumatisme encore présent de la dictature des Duvalier, se sont ajoutés ces dernières années le meurtrier tremblement de terre de 2010 et l'ouragan Matthew en 2016. Les Haïtiens se réveillent-ils à l'instar des mobilisations populaires d'Amérique latine, et de tant d'autres pays? Un instant, on se prend à rêver de la fin de la corruption, des inégalités révoltantes, du système néolibéral et néocolonial et de l'avènement d'un monde égalitaire, où règnent justice et liberté. Pour l'heure, le peuple souffre. ■

INDUSTRIE DU JOUET: SUEUR ET MISÈRE DES OUVRIERS

A la veille de Noël, Solidar Suisse publie un nouveau rapport sur les conditions de travail des ouvriers chinois fabriquant des jouets. L'exploitation au cœur de cette industrie

Sonya Mermoud

Si la Chine s'est hissée au premier rang de l'économie mondiale, son extraordinaire développement ne profite de loin pas à l'ensemble de sa population. Parmi les principaux laissés-pour-compte, les migrants internes, provenant des régions agricoles pauvres du pays. Cette main-d'œuvre bon marché, estimée à quelque 290 millions de personnes, est notamment employée dans l'industrie des biens électroniques, du textile et des jouets. Un dernier secteur sur lequel s'est penché Solidar Suisse, engagé dans le domaine depuis 2015. L'ONG a mandaté des enquêteurs anonymes de l'organisation de défense des droits des travailleurs, China Labor Watch (CLW), pour évaluer la situation des ouvriers œuvrant sur des chaînes d'approvisionnement des marques Disney,

Lego, Hasbro et Mattel. Pour mener à bien leur mission, les militants ont décroché, entre juin et octobre, des jobs au sein d'usines fournissant ces enseignes. Les conclusions se révèlent sans appel. Près de vingt ans après la première recherche menée par CLW dans le domaine, l'exploitation des ouvriers reste la norme.

JOURNÉES INTERMINABLES

Salaires de misère, formation à la sécurité et à la manipulation de produits chimiques toxiques lacunaire, management agressif, chambres surpeuplées et insalubres... Les violations mises au jour par l'enquête mandatée par l'ONG concernent de nombreux aspects de l'existence des migrants. Les activistes ont mené leur recherche dans cinq usines différentes fournissant les plus grandes multinationales du domaine. On imagine dès lors la si-

tuation prévalant dans les fabriques fournissant des sociétés de taille plus petite... Parmi les problèmes les plus graves qui se retrouvent à différents degrés dans toutes les usines contrôlées, la question des rémunérations. Si elles respectent le salaire minimum en vigueur, elles ne permettent pas aux employés de vivre décemment. Conséquence: les ouvriers sont contraints d'effectuer des journées de travail interminables pour assurer leur subsistance. «Ils triment jusqu'à 126 heures supplémentaires par mois, alors que le droit du travail chinois n'autorise que 36 heures», dénonce Solidar Suisse qui exhorte l'industrie du jouet à payer des salaires corrects. Dans une des fabriques contrôlées, les collaborateurs ont ainsi enchaîné onze jours consécutifs, sans un jour de repos. La santé des travailleurs, exposés à des diluants à peinture, du n-hexane et d'autres

solvants, inquiète aussi l'ONG qui estime que les employés ne sont pas toujours suffisamment protégés. «Ils ne connaissent pas précisément les produits avec lesquels ils sont en contact, et les usines ne fournissent pas l'équipement de protection adéquat ni la formation nécessaire.»

APPEL AUX GRANDES MARQUES

Les usines n'ont pas toutes non plus suivi l'obligation de faire passer à leurs collaborateurs un examen médical avant leur engagement et à son terme. Aucune n'a de surcroît respecté l'exigence de l'Etat qui stipule que les employés doivent, avant le début de leur activité, bénéficier d'une formation de 24 heures. Enfin, Solidar Suisse pointe du doigt les manquements en matière d'assurance sociale et, pour nombre d'ouvriers, des conditions de vie déplorables dans des dortoirs bondés et sales, infes-

tés de punaises de lit. L'absence de représentation des travailleurs – la liberté d'association n'existe pas en Chine – ainsi que la discrimination et des violences fondées sur le genre viennent encore obscurcir le tableau.

«Depuis des années, les grandes marques de jouets affirment que les conditions de production dans leurs chaînes d'approvisionnement sont acceptables et humaines. Sur place, ce n'est pas ce que nous constatons. Au lieu de chercher à améliorer les conditions, elles transfèrent la responsabilité sur les usines», s'indigne Solidar Suisse qui, cofondateur de la Fair Toys Coalition, demande aux entreprises d'assurer aux employés de leurs usines partenaires des conditions de travail décentes et un traitement humain. ■



SOLIDAR SUISSE

L'enquête menée dans cinq usines met en lumière des heures supplémentaires excessives et un épuisement des ouvriers attelés à la fabrication des jouets (chaîne de montage de l'usine Everfront, à Dongguan).



Les conditions de vie des migrants sont elles aussi pointées du doigt, ces derniers étant souvent logés dans dortoirs insalubres (usine de Wing Fai à Dongguan, qui produit notamment pour Lego).

Des militants écologistes devant les juges

Après une année d'actions pacifistes pour la survie de la planète, la lutte ne se passe plus seulement dans la rue ou les arènes politiques, mais aussi dans les tribunaux

Aline Andrey

Les procès risquent d'être nombreux en 2020 dans le sillage des manifestations pour le climat en Suisse romande. A commencer par celui fixé du 7 au 9 janvier prochain au Tribunal de Montbenon. Celui-ci fait suite à une parodie de partie



Des mains rouges pour dénoncer les investissements fossiles de la place financière suisse.

de tennis de douze militants de Lausanne Action Climat dans les locaux de Credit Suisse le 22 novembre 2018 «pour dénoncer l'impact de la place financière suisse dans la destruction du monde». Les activistes demandaient ainsi à «Roger Federer de refuser d'associer son image à celle d'une banque dont «la politique d'investissement est particulièrement cynique». Treize avocats, dont deux anciens bâtonniers, se sont mis au service des prévenus qui ont fait recours contre plus de 20000 francs d'amende. Une série de témoins renommés dont des climatologues, des banquiers, des économistes européens prêts à se déplacer ont été rejetés par le président du tribunal, à l'exception du prix Nobel de chimie et militant Jacques Dubochet. Le collectif de la Grève du climat Vaud dénonce, dans un communiqué, qu'entre 2016 et 2018, Credit Suisse a investi pour plus de 57 milliards de dollars dans les énergies fossiles, mais aussi dans l'armement de pays en guerre: «Ces placements financiers écocides et

meurtriers doivent cesser maintenant. L'argent n'a pas de frontière, le climat non plus.»

PROCÈS REPOUSSÉS

Deux autres procès, individuels, mais qui ont eu lieu lors d'actions collectives de désobéissance civile sans déprédation aucune, devant cette même banque, ont été repoussés par les présidents de tribunal, respectivement de Genève et de Lausanne, à une date encore inconnue. Le 12 novembre, un membre du collectif Breakfree aurait dû comparaître à la suite d'une mobilisation en octobre 2018: des copies du rapport du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) et des mains rouges avaient décoré la façade de Credit Suisse à Genève. Le 2 décembre, un militant de la Grève du climat Vaud, Loris Socchi, était appelé au Tribunal de Montbenon à Lausanne à la suite de traces également de mains à la gouache rouge (bio et lavable!) laissées par des dizaines de personnes lors

de la manifestation du vendredi 15 mars. A noter encore que ce même jour, une occupation des Retraites populaires avait conduit Zakaria Dridi, militant de la Grève du climat, devant le Tribunal des mineurs en juin. Début novembre, il a été condamné à 6 demi-journées de travaux d'intérêt général avec sursis et a annoncé faire recours. A noter que, dans ce cas, les Retraites populaires n'ont pas porté plainte. Mais la police oui, notamment pour «empêchement d'accomplir un acte officiel». Concrètement, les militants sont restés assis, alors que les forces de l'ordre demandaient l'évacuation des lieux.

Relevons encore que 117 activistes d'Extinction Rebellion ont reçu des ordonnances pénales du Ministère public à la suite de leurs blocages fin septembre de l'avenue de Rhodanie à Lausanne. Des jours-amendes auxquels s'opposent la majorité des activistes qui seront donc aussi entendus par la justice. ■

FERMETURE DU DESPERADO NEUCHÂTEL: UNIA PRÉPARE L'ADDITION

Jérôme Béguin

Les restaurants mexicains Desperado sont en faillite. Neuf des douze établissements de la chaîne gérée par un groupe zurichois ont mis la clé sous le paillason fin novembre, dont l'unique de Suisse romande sis à Neuchâtel. Il avait ouvert ses portes en 2015 dans les murs de l'ancien Touring de la place Numa-Droz et proposait fajitas, nachos et autres tacos dans un décor d'hacienda. A Zurich, Moosseedorf (BE) et Gerlafingen (SO), trois Desperado exploités par des franchisés financièrement indépendants restent en revanche ouverts.

Unia Neuchâtel a été mandaté par dix employés. Ils ont appris la fermeture de leur restaurant par un courriel et n'ont reçu aucune autre information ni décompte de salaire, indique David Taillard, responsable du secteur tertiaire d'Unia Neuchâtel. Et la boîte mail de l'avocat de la société est pleine... ce qui rend la communication difficile. Le secrétaire syndical travaille d'arrache-pied à réunir les informations et à établir les décomptes des heures travaillées, des salaires impayés ou des vacances à récupérer. Il a aussi pris en main l'inscription à la caisse de chômage mais, faute d'attestation de l'employeur et dans l'attente d'une procédure de faillite lancée par l'office zurichois, les travailleurs vont devoir patienter un peu. «Ça peut prendre plus d'un mois et, en raison des vacances de fin d'année, il va être difficile de toucher les indemnités avant Noël. C'est pourquoi nous leur avons conseillé en cas de difficulté de s'adresser aux services sociaux. Ils peuvent peut-être décrocher des extras durant les fêtes, mais ce sont des contrats précaires. Je sais qu'ils postulent un maximum et je leur souhaite de trouver un nouveau job rapidement, il n'est pas évident de se retrouver au chômage du jour au lendemain.»

David Taillard conseille vivement aux employés des restaurants Desperado fermés dans les autres cantons de se mettre en rapport avec Unia. Une perte d'emploi en raison d'une faillite implique en effet des démarches compliquées dont le syndicat peut se charger. «Ce qui permet aux employés de se consacrer à la recherche d'un nouvel emploi.» ■

LA FRANCE EN GRÈVE

Le 5 décembre, 1,5 million de personnes ont battu le pavé dans tout l'Hexagone pour s'opposer à la réforme des retraites. La grève a paralysé une partie du pays

Manon Todesco
Photos Thierry Porchet

Pour les syndicats français, le 5 décembre aura été un succès. La grève a été massivement suivie dans les transports, les aéroports, l'enseignement, les raffineries, chez les gaziers et les électriciens, la fonction publique, mais aussi dans le privé. Temps forts de la journée, les quelque 245 cortèges ont rassemblé dans tout le pays plus de 1,5 million de personnes se-



lon les syndicats, 800 000 selon le gouvernement. Cheminots, étudiants, retraités, profs, Gilets jaunes, pompiers, policiers, professions libérales ou encore industrie, le mouvement a ratisé large et une vraie convergence des luttes a eu lieu. Les raisons de leur colère? La réforme des retraites concoctée par le gouvernement d'Emmanuel Macron, qui devrait être présentée au Parlement début 2020. Sur la table depuis 18 mois, cette réforme propose de mettre fin aux 42 caisses de retraite, et donc aux régimes dits spéciaux (SNCF, RATP, mines, fonction publique, Banque de France, etc.) afin de mettre en place une retraite universelle avec un système par points, mais aussi de repousser l'âge de la retraite. Autrement dit, au lieu de calculer la rente sur les meilleures années d'activité du travailleur, l'ensemble de sa carrière sera pris en compte. Tous les temps morts tels que chômage, temps partiel im-



A Annecy, en France voisine, 7500 personnes selon la CGT ont défilé pour dire Non au nouveau système de retraite à points du gouvernement Macron.

posé, congé parental ou encore les périodes de bas salaires joueront en sa défaveur. Les contours définitifs de la réforme sont encore flous, mais ce dont les syndicats sont sûrs, c'est qu'elle ne fera que des perdants. Ces derniers appellent plutôt à un ajustement du système actuel, qu'ils jugent le meilleur du monde. Quant au problème du fi-

nancement des retraites, ils exigent que les femmes soient enfin payées comme les hommes, ce qui permettra de faire rentrer des cotisations supplémentaires dans les caisses de l'Etat et de résoudre le problème de la misère qui touche les retraitées. A l'heure où nous mettions sous presse, alors que le gouvernement maintenait le cap et restait

déterminé à introduire cette réforme, les syndicats appelaient à la poursuite du bras de fer. Lundi, Jean-Paul Delevoye, ministre en charge du dossier, recevait les syndicats pour leur présenter ses conclusions. Il devait, dans la foulée, s'exprimer pour «préciser l'architecture de la réforme». ■

7500 manifestants à Annecy

«L'Événement syndical» s'est rendu en Haute-Savoie, à Annecy, pour prendre le pouls de la grève. Ville riche qui recense beaucoup de travailleurs frontaliers, elle a quand même rassemblé plus de 7500 manifestants selon la CGT (4500 selon la police) de tous les horizons. Signe que le malaise est profond, et va au-delà de la question des retraites. Témoignages



PHILIPPE, 54 ANS, EMPLOYÉ DE CARREFOUR
«Déjà que nos salaires sont bas et n'évoluent plus, maintenant on veut nous imposer des retraites de misère, c'est inadmissible! Cela fait 24 ans que je travaille chez Carrefour, et je gagne 1400 euros par mois sans les primes. Quand on sait qu'elle fait partie de ces entreprises nourries par le Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) et les aides de l'Etat, c'est scandaleux.»



RACHID, 52 ANS, DÉLÉGUÉ SYNDICAL CGT CARREFOUR
«De nombreux collègues qui ont entre 20 et 25 ans d'ancienneté sont juste au-dessus du SMIC. D'ailleurs, beaucoup ne peuvent pas être là aujourd'hui, car ils ne peuvent pas se permettre financièrement de faire la grève. On est tous nivelés vers le bas, on ne fait que s'appauvrir. Avec la nouvelle réforme des retraites, on sera tous perdants, ceux du privé comme ceux du public: chez nous, une caissière perdrait jusqu'à 200 euros de pension par mois.»



JEANNETTE, 80 ANS, RETRAITÉE, GILET JAUNE ET MILITANTE D'ATTAC
«Je suis contre la privatisation des services publics, mais aussi des aéroports de Paris. En France, tout ce qui est public est en train de disparaître, et nous, citoyens, on nous taxe toujours plus. Aujourd'hui, tout le monde est là derrière les syndicats, et c'est beau à voir.»



KARELLE, 43 ANS, PROFESSEUSE DES ÉCOLES
«La réforme va toucher tous les salariés et tous les fonctionnaires, mais nous, enseignants, sommes les grands perdants de cette réforme. Notre retraite ne sera plus calculée sur les six derniers mois de notre carrière mais sur son ensemble. De plus, notre pension sera calculée sur la base de nos salaires, sans prendre en compte nos primes. Selon nos calculs, on pourra perdre jusqu'à 1000 euros par mois. Quant aux femmes, ce seront aussi les grandes lésées, car beaucoup ont des carrières échelonnées et il leur manquera des trimestres pour toucher une retraite complète. Sans parler de la volonté du gouvernement d'augmenter l'âge de la retraite à 64 ans... La retraite est un droit pour lequel nos grands-parents se sont battus et on veut avoir des prestations dignes. De l'argent, il y en a dans les caisses de l'Etat!»



BERTRAND, 48 ANS, CHEMINOT MEMBRE DE LA CGT
«Nous sommes contre cette réforme, on en veut une qui soit vraiment juste. Avec la fluctuation du point, et les possibles baisses de pensions, on ne pourra plus se projeter. Nous allons tous y perdre! Je pense que le gouvernement dramatise la situation financière et que l'objectif est, comme toujours, de baisser le coût du travail. Quant au rail, on veut un vrai développement du ferroviaire pour être dans les clous des exigences de la COP21, mais aussi un vrai service public: les usagers veulent des renseignements et du service, pas des machines! Moi, par exemple, je travaille à l'entretien de l'infrastructure et de plus en plus de tâches sont sous-traitées alors que la direction a reconnu que celle-ci coûtait entre 10 et 15% plus cher et que le travail était moins bien fait...»



PIERRE, 82 ANS, RETRAITÉ DE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT (ODE)
«J'ai toujours été un militant de gauche et, aujourd'hui, je suis là en solidarité avec les travailleurs, mais aussi pour m'opposer à la politique du président Macron. Il est en train de détruire notre société démocratique et républicaine, et veut nous imposer un libéralisme financier débridé et inhumain. Il veut nous construire une société à l'américaine, dans laquelle les patrons et la finance sont rois et dans laquelle on détruit les services publics et la protection sociale, mais qui est une vision déjà dépassée.»

CÉLIA, MATHILDE, GAÏA, INÈS ET ANDY, ENTRE 22 ET 23 ANS, ENSEIGNANTS STAGIAIRES
«C'est maintenant ou jamais qu'il faut se bouger. Nous commençons tout juste notre carrière mais nous tenions à être solidaires du mouvement. Nous sommes évidemment contre ce projet, notamment car la valeur du point pourra varier et on se doute bien que, dès que la situation économique sera compliquée, la valeur du point sera gelée, et donc les retraites affectées. Plus largement, nous sommes là car nous sommes souvent entendus mais pas écoutés, et qu'il est urgent que notre métier soit revalorisé.»



ODE, 59 ANS, GILET JAUNE
«Nous, on est tous les jours dehors. On se bat pour un meilleur pouvoir d'achat, pour que les hôpitaux obtiennent plus de moyens et pour le bien-être de tous en général. On lutte aussi pour maintenir l'accès de tous aux services publics. Aujourd'hui, on se mobilise évidemment contre cette réforme des retraites, et c'était important pour nous d'être présents dans la rue, surtout en Haute-Savoie où la mobilisation est faible en général. Il faut être nombreux pour marquer les esprits.»



VINCENT, 52 ANS, SAPEUR-POMPIER, MEMBRE DU CONSEIL SYNDICAL DU SNSPP-PATS
«Aujourd'hui, nous avons droit à un régime spécial qui nous permet de partir à la retraite à 57 ans, même si de nombreux collègues remplissent pour des questions financières. D'après notre ministre Christophe Castaner, celui-ci ne serait pas impacté par la réforme, mais nous n'avons pas plus de détails. Au vu de notre métier, il arrive un âge où il est compliqué d'intervenir en toute sécurité pour la population et nous-mêmes. On demande donc à vraiment pouvoir partir à 57 ans, et on est aussi là en soutien des autres corps de métiers.» ■

Propos recueillis par Manon Todesco

Nouvelle augmentation de salaire chez Feldschlösschen

L'accord passé entre Unia et le brasseur suisse comprend, entre autres, une hausse de la masse salariale et du salaire minimum ainsi qu'un allongement du congé maternité

Manon Todesco

Encore de bonnes nouvelles pour les quelque 600 employés de Feldschlösschen soumis à la Convention collective de travail signée avec Unia. Le plus grand syndicat de Suisse et la brasserie leader du pays se



sont félicités d'entretenir un très bon partenariat social et d'être parvenus récemment à un accord dans le cadre des négociations salariales annuelles. Dès le 1^{er} janvier 2020, la masse salariale augmentera de 0,75% et le salaire minimum passera de 4100 francs à 4200 francs. «Les augmentations des salaires nominaux se feront individuellement», informe un communiqué de presse commun. Quant au congé maternité, les collaboratrices auront désormais droit à 16 semaines de congé maternité, au lieu de 14, à partir de leur 3^e année de présence dans l'entreprise. Enfin, concernant la caisse de pension, les cotisations d'épargne augmenteront de 10% à compter du 1^{er} janvier 2020. «Conformément à la répartition générale des cotisations, l'augmentation sera prise en charge à 60% par l'entreprise», précisent les partenaires sociaux.

SUCCÈS PARTAGÉ

Les deux parties se félicitent pour leur dialogue constructif. «Nous nous réjouissons d'être parvenus à un accord avec nos partenaires sociaux internes et externes et nous remercions nos collaborateurs de leur engagement quotidien pour Feldschlösschen», a déclaré Ramona Roth, responsable du personnel et membre de la direction de Feldschlösschen. De son côté, Unia se réjouit tout autant. «Le fait que nous puissions, année après année, continuer à améliorer les conditions de travail chez Feldschlösschen avec les employés est positif», conclut Teresa Matteo, responsable de branche d'Unia pour l'industrie alimentaire. ■

BRÈVE

PRÈS DE 30 000 SIGNATURES POUR ABOLIR LE DÉLIT DE SOLIDARITÉ

Deux pétitions réclamant la décriminalisation de l'aide à des migrants en situation illégale ont été déposées le 4 décembre dernier à Berne par Solidarité sans frontières. La première a été lancée par l'ONG avec la collaboration d'Amnesty International et a récolté 29 281 signatures. La seconde est portée par plus de 200 avocats. Les deux textes soutiennent l'initiative parlementaire 18.461, «En finir avec le délit de solidarité», déposée par Lisa Mazzone et qui sera prochainement traitée par le Conseil national. Cette dernière demande une modification de l'article 116 (incitation à l'entrée, à la sortie ou au séjour illégaux) de la Loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI). L'an dernier, 972 personnes ont été condamnées pour violation de cet article dont une grande partie pour avoir porté secours à des exilés en grande détresse, sans en tirer aucun profit personnel. «Ces condamnations sont en contradiction avec la Déclaration sur les défenseurs des droits de l'homme adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU en 1998», a affirmé l'avocate Melanie Aebli, selon le communiqué de presse de l'association. Solidarité sans frontières et ses partenaires se mobilisent pour que les personnes assistant des migrants sans en tirer un bénéfice personnel ne puissent plus être poursuivies. «C'est l'occasion pour la nouvelle majorité de corriger aujourd'hui un défaut législatif plutôt que de réhabiliter dans plusieurs années des personnes ayant fait preuve d'humanité», a souligné la conseillère fraîchement élue aux Etats Lisa Mazzone. ■ **SM**

COURRIER

ENFIN, UNE LUEUR D'ESPOIR

Ne nous y trompons pas, le secret bancaire suisse de 1934 n'est pas encore mort. Lorsqu'on nous affirme le contraire presque tous les jours, c'est pour cacher le fait qu'il existe intact dans les relations internes à la Suisse. Un étranger qui vit dans notre pays reste protégé par le secret bancaire helvétique. Sauf pour les citoyens des Etats-Unis. Ce qui a fondamentalement changé la donne, c'est l'échange automatique d'informations entre les pays. Ce dispositif qui a été long à mettre en place ne permet plus aux banques suisses d'aider tous les fraudeurs du monde à passer par elles pour voler le fisc de leur pays ou pour blanchir facilement de l'argent sale. S'ajoute l'exigence nouvelle faite à ces institutions de s'assurer de la provenance des fonds qu'elles sont invitées à gérer. Pour cela, il a fallu la pression de l'UE, des Etats-Unis et de l'OCDE qui plaçaient notre pays sur des listes noires ou grises. Enfin, nous avons pu sortir de la «pas assez célèbre convention de diligence», qui permettait aux banques suisses de faire semblant de s'autoréguler et d'éviter que, comme pour toutes les autres activités économiques, elles aient à respecter des lois établies démocratiquement. Nous pouvons enfin compter sur l'article 305ter du Code pénal. Il oblige les gestionnaires de fonds à informer l'autorité s'ils ne parviennent pas à établir la provenance de ces fortunes. S'y ajoute l'article 9 de la Loi sur le blanchiment d'argent qui va dans le même sens. Les conséquences sont considérables. En 2018, il y a eu 6126 communications au MROS, Money Laundering Reporting Office-Switzerland – est-ce du romanche? –. 5% seulement ont abouti à un jugement et, sur 774 affaires, 573 ont entraîné une condamnation. Je tire ces chiffres du livre de Roland Rossier, *La Suisse et l'argent sale*, publié aux Editions Alphil. Ce dernier se félicite que les banques collaborent enfin avec les autorités. Quatre ans après «la mort relative» du secret bancaire, nos banques géraient encore 1800 milliards d'euros appartenant à des non-résidents dont plus de la moitié, propriétés d'Européens. Cela représente 27,5% des actifs transfrontaliers sous gestion. Donc la Suisse reste en tête sur le plan mondial. Cette chasse, enfin un peu efficace à l'argent sale et à la fraude fiscale, a tout de même affaibli notre place financière. En dix ans, 77 établissements ont fermé leurs portes. Ils ne sont plus que 253. Et 25 000 postes de travail ont été supprimés. Il n'en reste plus que 110 000 en 2017. L'hémorragie est lente mais régulière. Genève était au 9^e rang mondial des places financières en 2010. Elle pointe désormais au 27^e rang. Gageons que d'ici à 30 ou 50 ans, il n'y aura plus aucun film, plus aucun roman, plus aucun article de presse qui parlera de la Suisse comme le pays où les gangsters, les dictateurs, les escrocs de tous bords venaient cacher le fruit de leurs turpitudes et de leurs fourberies. Nous serons de nouveau fiers d'être Suisses. Peut-être verrons-nous même s'ériger, sur la place Fédérale, un monument consacré à Jean Ziegler sous lequel on pourra lire: «Les Suisses reconnaissants.» ■ **Pierre Aguet, Vevey**

AGENDA UNIA

FRIBOURG

HORAIRES DE FIN D'ANNÉE

Secrétariats et permanences

Durant les fêtes de fin d'année, nos bureaux seront fermés du mardi 24 décembre au vendredi 3 janvier 2020. Dernières permanences syndicales avant les fêtes: samedi 21 décembre de 8h30 à 11h à Fribourg et à Bulle. Premières permanences syndicales en 2020: mardi 7 janvier de 18h30 à 20h à Morat (au Centre espagnol), mercredi 8 janvier de 16h à 18h30 à Fribourg et à Bulle.

GENÈVE

PERMANENCE POUR PERSONNES SANS STATUT LÉGAL

Horaires: mardi et jeudi de 16h à 19h. La permanence a lieu au syndicat.

NEUCHÂTEL

CAISSE DE CHÔMAGE

Invitation à une information sur l'assurance chômage dans les locaux d'Unia:

La Chaux-de-Fonds: le jeudi 12 décembre à 16h.

TRANSJURANE

PERMANENCES SYNDICALES

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.
Porrentruy: lundi de 14h30 à 18h.
Tavannes: lundi de 14h30 à 18h.
Moutier: 1^{er} jeudi de chaque mois de 14h30 à 18h (les autres jeudis, administration uniquement).
St-Imier: mardi de 14h30 à 18h, jeudi de 14h30 à 18h.
Permanence téléphonique: du lundi au jeudi de 14h30 à 17h30 et vendredi de 9h à 12h au 0848 421 600.

PERMANENCES CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.
Porrentruy: lundi de 14h30 à 18h.
Tavannes: lundi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h, mercredi de 9h à 12h.
Moutier: jeudi de 14h30 à 18h.
St-Imier: mardi de 14h30 à 18h, jeudi de 14h30 à 18h.
Permanence téléphonique: tous les matins de 9h à 12h au 0848 421 600.

VALAIS

SYNDICAT ET CAISSE DE CHÔMAGE

Sierre: 027 602 60 00, fax: 027 602 60 40.
Sion: 027 602 60 00, fax: 027 602 60 20.

Martigny: 027 602 60 00, fax: 027 602 60 60.
Monthey: 027 602 60 00, fax: 027 602 60 80.

HORAIRES

Permanence téléphonique: du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30. Ouverture du guichet: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

PERMANENCES SYNDICALES

Sierre: du lundi au vendredi, de 8h30 à 9h30. Lundi soir, de 17h à 19h.
Sion: du lundi au vendredi, de 8h30 à 9h30. Jeudi soir, de 17h à 19h.
Martigny: du lundi au vendredi, de 8h30 à 9h30. Jeudi soir, de 17h à 19h.
Monthey: mardi et vendredi, de 9h30 à 11h30. Mardi soir, de 17h à 19h.

BAS-VALAIS

NOËL DES ENFANTS

Le cinéma du Noël des Enfants pour la section du Bas-Valais se déroulera comme suit: Projection de *La Reine des Neiges 2*, le samedi 14 décembre à: **Martigny**, à 9h30 au cinéma Casino. **Monthey**, à 9h30 au cinéma Plaza. Pour les enfants et petits-enfants des membres Unia, l'entrée est gratuite. Pour les accompagnants, une participation de 12 francs par personne est demandée. Les billets sont à retirer pendant les heures d'ouverture des différents secrétariats d'Unia Valais.

VAUD

SECRÉTARIATS

Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun. Vous pouvez les contacter au 0848 606 606. Depuis la France au 0041 848 606 606.

PERMANENCES SYNDICALES

Aigle: chemin de la Zima 2. Mardi et jeudi de 16h à 18h30, 1^{er} samedi du mois de 9h à 11h. Patronat Itat/Uil: de 15h à 17h30, 1^{er} et 3^e mercredi du mois.
Crissier: rue des Alpes 51. Mardi de 16h à 18h30.
Lausanne: place de la Riponne 4. Lundi de 14h à 17h30, mardi et jeudi de 14h à 18h30, samedi de 9h à 11h.
Le Sentier: Grand-Rue 44. Mardi et jeudi de 14h à 18h.
Morges: Grand-Rue 73–75. Mardi de 16h à 18h30.
Nyon: rue de la Môrache 3. Mardi et jeudi de 16h à 18h30, samedi de 9h à 11h, sauf le premier et le dernier samedi du mois.
Payerne: rue du Simplon 10. Jeudi de 16h à 18h30.
Vevey: avenue Paul-Cérésole 24. Mardi et jeudi de 16h à 18h30, samedi de 9h à 11h, sauf le premier et le dernier samedi du mois.

Yverdon: rue Haldimand 23. Mardi et jeudi de 16h à 18h30, samedi de 9h à 11h, sauf le dernier samedi du mois.

CAISSE DE CHÔMAGE

Lausanne: 021 313 24 80.
Crissier: 021 612 00 40.
Morges: 021 811 40 70.
Nyon: 022 994 88 40.
Yverdon: 024 424 95 85.
Le Sentier: 021 845 62 66.
Vevey: 021 925 70 01.
Aigle: 024 466 82 86.

RIVIERA – EST VAUDOIS

AIGLE

Syndicat et caisse de chômage: Le secrétariat syndical et la caisse de chômage Unia d'Aigle vous accueillent dans leurs locaux au chemin de la Zima 2, 3^e étage.
Guichet de la caisse de chômage: Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30. Mercredi de 9h à 11h30, fermé l'après-midi.
Permanences téléphoniques: Lundi, mardi, jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h. Mercredi et vendredi de 9h à 11h30, fermé l'après-midi.

SECRÉTARIATS

BIENNE-SEELAND/SOLEURE

Secrétariat de Bienne
Rue de Morat 33, 2502 Bienne
Tél. 032 329 33 33
Secrétariat de Granges-Longeau
Rue Centrale 3, 2540 Granges
Tél. 032 653 01 11

FRIBOURG

Secrétariat de Fribourg
Route des Arsenaux 15, 1700 Fribourg
Tél. 026 347 31 31
Secrétariat de Bulle
Rue de Vuippens 29, 1630 Bulle
Tél. 026 912 77 14

GENÈVE

Secrétariat
Chemin Surinam 5, 1203 Genève
Tél. 0848 949 120

NEUCHÂTEL

Secrétariat de Neuchâtel
Avenue de la Gare 3, 2000 Neuchâtel
Secrétariat de La Chaux-de-Fonds
Avenue Léopold-Robert 67, 2300 La Chaux-de-Fonds
Secrétariat du Locle
Crêt-Vaillant 19-21, 2400 Le Locle
Secrétariat de Fleurier
Place de la Gare 3, 2114 Fleurier

Pour les secrétariats de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, du Locle et Fleurier:
Tél. 0848 203 090
Depuis la France:
Tél. +41 848 203 090

TRANSJURANE

Secrétariat de Delémont
Rue des Moulins 19, 2800 Delémont
Secrétariat de Porrentruy
Rue des Baïches 18, 2900 Porrentruy
Secrétariat de Moutier
Rue Centrale 11, 2740 Moutier
Secrétariat de Tavannes
Rue du Quai 20, 2710 Tavannes
Secrétariat de Saint-Imier
Rue Francillon 10, 2610 St-Imier
Secrétariat de Saignelégier
Rue de la Gruère 7, 2350 Saignelégier
Pour les secrétariats de Delémont, Porrentruy, Moutier, Tavannes, Saint-Imier et Saignelégier:
Tél. 0848 421 600
Depuis la France:
Tél. +41 848 421 600

VALAIS

Secrétariat de Sion
Rue de la Dent Blanche 9, 1950 Sion

Secrétariat de Sierre
Rue du Temple 3, 3960 Sierre
Secrétariat de Monthey
Avenue de la Gare 15, 1870 Monthey
Secrétariat de Martigny
Avenue de la Gare 56, 1920 Martigny
Pour les secrétariats de Sion, Sierre, Monthey et Martigny:
Tél. 027 602 60 00
Depuis la France:
Tél. +41 27 602 60 00

VAUD

Secrétariat de Lausanne
Place de la Riponne 4, 1002 Lausanne
Secrétariat de Vevey
Avenue Paul-Cérésole 22, 1800 Vevey
Secrétariat d'Aigle
Chemin de la Zima 2, 1860 Aigle
Secrétariat de Nyon
Place Bel-Air 6, 1260 Nyon
Secrétariat d'Yverdon
Rue Haldimand 23, 1400 Yverdon-les-Bains
Secrétariat du Sentier
Grand-Rue 44, 1347 Le Sentier
Pour les secrétariats de Lausanne, Vevey, Aigle, Nyon, Yverdon et le Sentier: Tél. 0848 606 606
Depuis la France:
Tél. +41 848 606 606

DNATA: ZÉRO HEURE GARANTIE...

Unia dénonce des «contrats de la honte» chez Dnata et demande l'intervention du Conseil d'Etat

Textes Sonya Mermoud

«**A**fin d'optimiser sa rentabilité à l'aéroport de Genève, Dnata a développé des contrats "zéro heure garantie". Pire que du travail sur appel, ce mode de management est une véritable forme d'esclavage moderne.» Secrétaire syndical d'Unia, Yves Mugny dénonce avec vigueur la situation de plus de 300 employés de Dnata tributaires de gains aléatoires. Ces derniers, payés à l'heure, ne bénéficient en effet d'aucune assurance quant au taux de leur activité. Avec, pour conséquence, des revenus susceptibles de varier de moins de 1000 francs à 4000 francs par mois. Une manière de faire, selon les juristes d'Unia, contraire à la jurisprudence du Tribunal fédéral (TF) qui estime que «le travailleur doit pouvoir compter sur un certain taux d'activité pendant toute la durée des rapports de travail, sans être soumis au bon vouloir de l'employeur s'agissant de sa rémunération moyenne». Aussi, le syndicat a une nouvelle fois interpellé l'entreprise pour qu'elle cesse immédiatement cette pratique qualifiée d'illégal. Sans succès. Le prestataire de services d'assistance au sol, précise le collaborateur d'Unia, a rétorqué ne pas être soumis à la jurisprudence invoquée, son personnel relevant du «travail sur appel improprement dit». «Cette notion



Les syndicats ont à nouveau maille à partir avec les entreprises actives sur le site de l'aéroport de Genève entre Dnata et ses contrats jugés illégaux et Swissport qui a claqué la porte des négociations.

juridique, toujours selon Dnata, permettrait d'échapper aux règles édictées par le TF», s'insurge Yves Mugny notant que, pour trancher sur cette divergence d'interprétation, il faudrait porter l'affaire au TF, entraînant alors une procédure d'au moins deux ans. Avec, dans l'intervalle, une situation «intenable» pour les collaborateurs de Dnata dont l'un d'entre eux a écrit au syndicat: «La plupart des mois nous n'arrivons pas à atteindre les

100 heures, parfois pas même les 50 heures. Des horaires irréguliers qui ne nous donnent aucune possibilité d'avoir un autre travail à côté. Quand on en parle à la direction pour se plaindre, ils nous disent de trouver autre chose, mais dès que nous le trouvons, ils nous disent que ce n'est pas possible, car Dnata est notre employeur principal.» Dans ce contexte, Unia a demandé au Conseil d'Etat de réagir. Le syndicat avait déjà, le 26 juin der-

nier, remis une pétition par laquelle 1784 employés de l'aéroport sollicitaient l'intervention de Mauro Poggia en charge du Département de la sécurité, de l'emploi et de la santé pour garantir des postes à un taux et un salaire décent et limiter au maximum le nombre de places précaires. «Il est temps que cette pétition soit enfin suivie d'effets!» ■

SWISSPORT: RISQUE DE VIDE CONVENTIONNEL

Coup de théâtre à la table des négociations réunissant les représentants syndicaux du SSP et de SEV-GATA et la direction de Swissport: le 2 décembre, l'entreprise a mis brusquement un terme aux pourparlers entamés en juin dernier en vue du renouvellement de la Convention collective de travail (CCT) qui arrivera à échéance à la fin de l'année. La partie patronale a quitté la séance avant même sa clôture. «Ce comportement pour le moins inattendu laisse un sentiment bizarre, comme un manque de volonté de partenariat social. Après cinq mois de discussions, la situation a abouti à un blocage», commente Jamshid Pouranpir, du SSP, non sans préciser que la société est restée sourde à l'ensemble des demandes des travailleurs. «Elle n'a fait aucun pas vers nous.» Les syndicats partenaires avaient présenté un cahier de revendications portant entre autres sur une revalorisation salariale, une amélioration du statut des auxiliaires et des parents, et une progression des conditions liées au temps de travail. Ils avaient fait valoir la pression accentuée sur les employés, à cause de la charge de travail et de la multiplication des tâches. «L'amélioration salariale était attendue vu l'augmentation des primes maladie et des loyers et au regard des bons chiffres de Swissport. Nous nous sommes heurtés à un mur. Même les propositions sans conséquences sur les finances de la société n'ont pas été prises en compte.» Dans ce contexte, la délégation syndicale a suggéré de saisir, conjointement avec la direction de Swissport, la Chambre des relations collectives de travail (CRCT) et de maintenir la CCT trois mois supplémentaires pour permettre de nouvelles discussions. L'employeur, inflexible, a refusé cette solution, souhaitant reconduire la CCT en l'état hormis quelques modifications mineures. A ce stade, le SSP et SEV-GATA ont décidé, sur mandat des travailleurs, de se tourner seuls vers la CRCT. «Nous risquons, dès fin janvier, de faire face à un vide conventionnel. En rompant les discussions, Swissport a porté un coup au partenariat social.» ■

Salaires minimums cantonaux en ligne de mire

Une motion, qui sera débattue ce mois au Conseil des Etats, s'attaque à la primauté des salaires minimums cantonaux sur les CCT de force obligatoire

Sylviane Herranz

Le patronat peine à encaisser sa défaite devant le Tribunal fédéral sur la question des salaires minimums cantonaux. La Cour suprême avait, en juillet 2017, rejeté les recours contre l'introduction d'un tel salaire dans le canton de Neuchâtel, faisant de celui-ci un pionnier en la matière. En février 2018, c'est le Jura qui se dotait d'une loi fixant à 20 francs l'heure le salaire minimum cantonal. A Neuchâtel, ce dernier est de 20,02 francs. Le Tessin devrait suivre prochainement, alors qu'à Genève et à Bâle-Ville, des initiatives seront soumises bientôt à votation. Les patrons tentent aujourd'hui d'attaquer ces salaires minimums cantonaux d'une autre manière, par les soins d'un élu PDC au Conseil des Etats. Ce dernier, Isidor Baumann d'Uri, a déposé en septembre une motion intitulée «Conventions collectives nationales de travail. Renforcer le partenariat social». Il demande une modification de la Loi sur

l'extension des conventions collectives (CCT) afin d'instaurer la primauté d'une CCT étendue sur le droit cantonal. Pour Isidor Baumann, l'arrêt du TF a «inutilement ébranlé» le système du partenariat social, dont les CCT nationales étendues par le Conseil fédéral «jouent un rôle déterminant dans la réussite de la Suisse». L'élu craint qu'une CCT puisse être «invalidée par des dispositions cantonales», ce qui serait «de nature à fissurer le partenariat social et à l'affaiblir durablement, avec le risque de voir certains partenaires sociaux éprouver des réticences à conclure une CCT». Et d'ajouter que la modification qu'il suggère permettra de consolider «une paix du travail qui profite à l'économie suisse dans son ensemble». Un avis qui n'est pas partagé par l'Union syndicale suisse (USS). Cette dernière a réagi à la mi-novembre à la décision de la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats de recommander aux sénateurs, par 9 voix contre 3 et 1 abstention, d'accepter cette motion, cela après

avoir auditionné les cantons, GastroSuisse (association patronale de l'hôtellerie-restauration) et l'USS. La proposition doit être discutée au Parlement le 19 décembre. Pour la faïtière syndicale, elle vise à empêcher les cantons de prendre des mesures sociales, comme la fixation d'un salaire minimum pour lutter contre les bas revenus, compétence pourtant confirmée par le Tribunal fédéral. Une mesure essentielle dans les zones frontalières où la pression sur les rémunérations est forte.

TORPILLER LA PAIX SOCIALE

Si la motion Baumann était acceptée, une CCT nationale ayant des salaires plus bas que le minimum cantonal devrait être appliquée. «La motion ne veut rien de plus que de produire des travailleurs et des travailleuses pauvres», relève l'USS dans son communiqué. De plus, ce changement législatif serait non pas un renforcement du partenariat social mais reviendrait à le saboter: «Les

CCT pourraient être dévoyées dans le but d'affaiblir encore davantage un droit du travail déjà bien fluet et de contourner la volonté du législateur. Au lieu de garantir de meilleures conditions que les normes minimales légales pour les salariés, elles permettraient au contraire de faire des exceptions, à la baisse. Il serait aussi dangereux que scandaleux que les CCT puissent servir d'instrument pour diminuer les salaires légaux.» Pour l'USS, la motion s'attaque clairement aux rémunérations des employés des régions frontalières des cantons de Neuchâtel et du Jura, et des autres cantons où le salaire minimum est en débat. Elle aura pour effet de «torpiller la paix sociale». L'USS espère que les nouveaux élus n'y donneront pas suite, et suivront la position des cantons, du Conseil fédéral et des syndicats. ■

EN UN CLIN D'OEIL

Les fonctionnaires genevois à l'échauffement



A Genève, jeudi dernier, près de mille personnes ont répondu à l'appel du Cartel intersyndical de la fonction publique et du secteur subventionné. Bravant un froid de canard, les manifestants ont exigé le maintien des 412 nouveaux postes prévus dans le projet de budget 2020 du Conseil d'Etat, ainsi que le versement de l'annuité salariale. En raison d'un déficit estimé à 590 millions, le gouvernement propose de suspendre cette augmentation automatique. Fin novembre, la Commission des finances s'est, au contraire, prononcée en faveur

de l'annuité, mais a rejeté la création de nouveaux postes. Le Cartel dénonce un «chantage» et un choix inacceptable entre des emplois indispensables au fonctionnement de l'administration et une revalorisation salariale inscrite dans la loi. A l'issue du défilé, les manifestants ont voté une résolution, qui donne mandat au Cartel pour préparer des mesures de lutte, sans exclure la grève. Un rassemblement est prévu le 12 décembre à 16h30 devant le Centre de conférence de Varembe où se réunira le Grand Conseil. ■ JB/Photos Neil Labrador

SOLIDARITÉS EN CUISINE

Une formation, organisée par la Bourse à Travail, permet à des migrantes d'apprendre toutes les ficelles de la cuisine européenne

Textes Aline Andrey
Photos Thierry Porchet

Cheffe! Cheffe! C'est le mot que l'on entendra le plus souvent, décliné en plusieurs accents chantants, en cette matinée de formation. Une appellation donnée à Christelle François, au sourire et à la passion communicative. Celle de la bonne table. A ses débuts commis de cuisine, puis cheffe de partie dans des palaces en France, son pays d'origine, elle devient cheffe de cuisine à Lausanne. Mais, après trente ans de métier, elle doit se reconverter à la suite de problèmes de santé liés à son travail. Celle qui aimait prendre sous son aile les stagiaires rebondit alors pour devenir formatrice d'adultes avec brevet fédéral. En guise de pratique lors de sa formation, Christelle François propose un projet à la Bourse à Travail (BAT), petite association créée en 1985 à Lausanne. «Je suis arrivée avec un support de cours et une idée bien précise de la formation que je voulais donner», partage-t-elle, entre deux conseils donnés à ses sept élèves du jour, Noura Champier, Eskabel Habte, Jeroshini Ramesh, Kaltume Idriss, Jucelita Dos Santos, Edna Cá lé et Kadar Cabdulkadir.

UN AUTRE MIDI

Dans la cafétéria de Pôle Sud, centre socioculturel de l'Union syndicale vaudoise, où se déroulent les cours théoriques et pratiques, Christelle François explique avec patience et calme la marche à suivre. Le menu du jour: velouté de chou-fleur, pâtes fraîches trois couleurs confectionnées maison, avec leurs trois sauces, et tiramisu. Noura Champier, marocaine d'origine, mais qui a grandi en Italie, explique à l'une de ses collègues l'art de mélanger délicatement le mascarpone aux œufs blanchis avec le sucre. «Pour moi, c'est facile. Mais on ne finit jamais d'apprendre. On a chacun nos difficultés.»

Un peu plus loin, en charge de la pâte à tagliatelles, Edna Cá lé ne cache pas son embarras: «Chaque mardi, on fait les recettes pour la première fois. C'est un exercice, mais on est un peu perdu. Le vendredi, quand on cuisine pour les gens, on connaît déjà...» Le projet L'Autre Midi permet à tout un chacun de venir manger à Pôle Sud (de 12h30 à 14h), à prix libre et sans inscription, tous les vendredis hors vacances scolaires. Une ini-

tiative de l'animatrice socioculturelle Elise Magnenat qui se chargeait, auparavant, elle-même des repas avec l'aide parfois de bénévoles. Depuis septembre, c'est la brigade de cuisiniers de la BAT qui nourrit quelque 25 clients en moyenne. Christelle François précise: «Le prix libre, c'est important pour que tout le monde puisse venir. Donner à manger, c'est aussi donner du réconfort.» Ce moment de repas se veut autant convivial que propice aux échanges et représente une fantastique occasion de formation.

CUISINE EUROPÉENNE

Au cœur de la mission que s'est donnée Christelle François: l'apprentissage de la cuisine européenne. La cheffe explique: «Ce sont toutes de bonnes cuisinières - je parle au féminin car la majorité de mes élèves sont des femmes - mais souvent elles ne connaissent pas les plats d'ici, et ne savent pas trop quoi faire des produits qu'on trouve dans les magasins. Je veux donc leur apprendre un maximum de techniques, le langage culinaire, l'usage du matériel, mais aussi l'aspect environnemental, biologique, même si l'on ne peut pas acheter que du bio au vu de notre budget. La formation se déroulant de septembre à décembre, je fais aussi des exceptions à la règle de saisonnalité, pour moi généralement très importante, pour qu'elles puissent apprendre un maximum de recettes.»

En aparté, Kaltume Idriss indique: «C'est une cheffe digne de ce nom. Elle fait en sorte qu'on comprenne. Elle ne crie pas, mais nous explique quand ce n'est pas correct.» Passionnée par le cours, elle ajoute: «Je refais les recettes chez moi. Parfois des questions me viennent que je peux ensuite poser à la cheffe. Je faisais déjà les quiches, les fondues, avant la formation. Mais ici j'ai appris à faire davantage de choses maison. Comme aujourd'hui les pâtes et le pesto.» Al'instar de ses camarades, Kaltume Idriss est à la recherche d'un emploi, dans la restauration si possible, après avoir travaillé dans une usine de chocolat et dans le secteur du nettoyage.

TROUVER UN EMPLOI

«Ce n'est pas facile de trouver du travail, quand on n'a pas de diplôme. Les papiers sont importants en Suisse», lance de son côté Jucelita Dos Santos, du Brésil, qui a travaillé chez des privés comme femme



Avec patience et passion, Christelle François enseigne les techniques de la cuisine européenne à ses sept élèves originaires d'autant de pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.

de ménage. Et espère réussir son examen théorique et pratique après ces trois mois de formation afin d'obtenir son premier certificat.

«Quand on n'a pas d'expérience, c'est aussi compliqué de trouver un poste», renchérit Jeroshini Ramesh, qui a étudié la linguistique au niveau universitaire au Sri Lanka. Depuis son arrivée en Suisse, l'intellectuelle se débrouille, proposant ses services de maquilleuse pour des mariages, se formant aux techniques de vente à la BAT, prenant des cours d'informatique... «J'aime apprendre, mais j'aimerais vraiment trouver du travail», dit-elle sans perdre son sourire. Seul homme du groupe, originaire de

Somalie, Kadar Cabdulkadir confie: «Ici, j'ai appris beaucoup de choses, les techniques, les produits, la prudence aussi. Et beaucoup de nouveaux mots...» L'air de rien, ces cours favorisent l'apprentissage du français. «Quand il y a plusieurs personnes du même pays, j'insiste pour qu'ils parlent en français uniquement, souligne Christelle François. Leurs progrès sont clairs entre le début de la formation et la fin. Car la communication est très importante en cuisine.» La cheffe, elle-même, apprend beaucoup, notamment des spécialités de ses étudiants, amenées lors du pique-nique canadien de fin de formation. «La ma-

ajorité de nos élèves viennent d'Asie ou d'Afrique. Les piments, *wouahou!* ça déchire! rit-elle. J'ai découvert le gâteau à la patate douce, la soupe d'avocats et j'ai été vraiment très impressionnée par la cérémonie du café.» ■

L'examen pratique des apprenants aura lieu pendant le marché de Noël solidaire, organisé par Pôle Sud et la Fédération vaudoise de coopération (FEDEVACO), réunissant une quarantaine d'ONG. Ce sera l'occasion de goûter à leurs plats. Davantage d'informations sur: polesud.ch ou fedevaco.ch
Du 12 au 14 décembre. Jeudi et vendredi: 17h-22h; samedi: 11h-20h.
Pôle Sud, av. Jean-Jacques-Mercier 3, Lausanne.



LA BOURSE À TRAVAIL, 35 ANS D'INTÉGRATION

Depuis 2016, la BAT propose, en plus de ses nombreuses autres formations, des cours de cuisine à des personnes migrantes n'ayant que peu de qualifications et avec l'objectif d'une intégration socioéconomique. Entre 2016 et 2018, cette formation de trois mois a permis à une majorité des 33 participants, dont 80% de femmes, de trouver du travail. Comme le précise Pascale Kohli, secrétaire générale de la BAT: «Quatorze personnes ont aujourd'hui un travail à durée indéterminée, quatre réalisent ou ont réalisé un remplacement de quelques mois, deux sont retournées au pays, où l'une donne des cours de cuisine et l'autre travaille temporairement dans la restauration tout en étudiant et, enfin, une personne suit des cours de perfectionnement en cuisine. Cinq personnes n'ont pas encore trouvé de travail et nous n'avons pas de nouvelles des sept autres.» La responsable se réjouit que le projet ait obtenu 15 000 francs du budget participatif mis au concours cet automne par la Ville de Lausanne. «C'est génial. Nous allons pouvoir proposer deux cours par année au lieu d'un seul. Car la contribution demandée aux élèves ne se monte qu'à 250 francs pour 12 semaines. Ce qui paie juste les photocopies du support de cours et les repas. Donc on doit toujours chercher des sous, sachant que notre budget annuel s'élève à 125 000 francs environ. D'où notre besoin de bénévoles.» «Pour nous, l'arrivée de Christelle François, c'était extraordinaire!» lance quant à lui Gilbert Zbaeren, fondateur inspiré du BAT en 1985. Outre cette formation, d'autres cours sont proposés, avec souvent la possibilité de faire garder ses enfants gratuitement: travail domestique, français, vocabulaire de conduite automobile, technique de vente, santé, informatique, coaching... ■

la-bourse-a-travail.ch



Depuis septembre, tout un chacun peut se rendre à Pôle Sud, à Lausanne, le vendredi, pour manger à prix libre des petits plats orchestrés par la cheffe de cuisine française.